

<https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/10/03/des-reponses-de-parcoursup-plus-rapid...>

 Soazig Le Nevé

 7 min read

Des réponses de Parcoursup plus rapides en 2023, mais des lacunes dans l'accompagnement des lycéens

- [Société](#)
- [Parcoursup 2023](#)

Près de 70 % des candidats inscrits sur la plate-forme ont intégré l'enseignement supérieur, indique le bilan ministériel de la session 2023, publié mardi 3 octobre.

Article réservé aux abonnés

Plus de propositions, formulées plus rapidement, à plus de candidats : la session 2023 de Parcoursup a été un succès, selon le [bilan](#) livré mardi 3 octobre par les ministères de l'enseignement supérieur et de l'éducation nationale. « *De plus en plus* », saluent-ils, la plate-forme d'affectation dans le supérieur apparaît comme « *un outil d'ouverture du champ des possibles* ».

Au cours des trente-sept jours de la procédure, les propositions d'admission ont été nombreuses et les trois quarts des lycéens ont reçu une première offre au bout de six jours. Au total, 93,5 % des lycéens (+ 0,5 point) et 86 % des étudiants en réorientation (+ 2,1 points) ont reçu au moins une proposition.

[A ce jour, 148 lycéens](#) (contre 160 au terme de la session 2022) restent sans solution et bénéficient d'un accompagnement de leur commission académique d'accès à l'enseignement supérieur jusqu'à fin octobre. Au total, 21 500 candidats ont sollicité cette aide, soit 2 600 de plus qu'en 2022.

En bout de course, 69 % des inscrits sur Parcoursup ont finalement bel et bien intégré l'enseignement supérieur : sur un total 917 000, 805 000 candidats ont reçu une ou plusieurs propositions d'admission, soit 87,8 % (+ 1,2 point) et 637 000 ont accepté l'une d'entre elles.

Lacunes dans l'accompagnement

Et les 31 % restants ? Ces candidats ont pu quitter la plate-forme, expliquent les ministères, pour « *poursuivre d'autres projets* ». « *En 2023, 181 000 lycéens et étudiants avaient indiqué en confirmant leurs vœux avoir simultanément d'autres projets d'insertion dans la vie active, de formation hors Parcoursup ou d'études à l'étranger.* »

Pour la quatrième rentrée consécutive, une enquête a été réalisée auprès des néobacheliers sur leur perception de Parcoursup. Cette étude d'opinion, conduite pour la première fois par l'institut CSA sur un échantillon de 1 000 néobacheliers ayant été admis ou non dans une formation, montre que les délais d'attente sont jugés satisfaisants pour 73 % des lycéens (+ 5 points par rapport à 2022). Ils sont 76 % à se déclarer satisfaits des réponses reçues de la part des formations (+ 4 points).

Cours en ligne, cours du soir, ateliers : développez vos compétences

Découvrir

Pour les ministères et le CSA, Parcoursup est « *un vrai facilitateur d'avenir* » dans l'élaboration de leurs projets pour 69 % des sondés (+ 6 points) comme pour l'entrée dans l'enseignement supérieur pour 74 % d'entre eux (+ 6 points).

De réelles lacunes demeurent dans l'accompagnement à la formulation des vœux, 30 % des élèves interrogés déclarant ne pas en avoir bénéficié. Lors de la réception des réponses sur la plate-forme, seul un élève sur deux a reçu les conseils de son professeur principal ou de son lycée. Ils sont 83 % à estimer la procédure stressante, comme en 2022.

Délicat « travail d'harmonisation »

Les ministères récusent pourtant ce qu'ils considèrent être des « *idées reçues* ». Il serait ainsi faux de dire que les candidats ne connaissent pas les critères d'examen de leur dossier et ne peuvent pas estimer leurs chances de succès, soutiennent-ils, car « *les fiches de présentation des formations ont été complètement renouvelées pour mettre à disposition des candidats et leurs familles des informations plus détaillées et plus lisibles et leur permettre ainsi de faire des choix de manière plus éclairée* ». Selon le sondage CSA, 64 % des lycéens ont trouvé que la rubrique « Comprendre les critères d'analyse des candidatures » permet d'appréhender ces critères qui étaient pris en compte par les formations et de faire leurs vœux.

Un point de vigilance pour la session 2024 concerne le calendrier. La dynamique de raccourcissement de la phase principale, qui a permis, surtout en 2023, de réduire les délais d'attente des candidats et de faciliter ainsi les démarches d'inscription et de recherche de logement, va s'essouffler. En 2024, les formations de l'enseignement supérieur auront jusqu'au 12 juillet, soit cinq jours supplémentaires, pour rendre leurs derniers arbitrages.

Un surplus de temps qui sera nécessaire aux enseignants du supérieur pour départager des candidats en fonction de leurs seules notes de contrôle continu au lycée, compte tenu de la décision du ministre de l'éducation nationale, Gabriel Attal, de supprimer les épreuves nationales de spécialité du mois de mars et de les reporter en juin.

Les recteurs d'académie doivent désormais piloter un délicat « *travail d'harmonisation* » de ces notes de contrôle continu pour aboutir à « *l'objectivation de l'analyse des candidatures* ». Avec un objectif précis et déjà anticipé par les ministères : « *renforcer l'explicabilité des décisions rendues par les formations* » auprès de futurs candidats déçus.

[Soazig Le Nevé](#)

[Contribuer](#)

Lecture restreinte

Votre abonnement n'autorise pas la lecture de cet article

Pour plus d'informations, merci de contacter notre service commercial.